Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 185 (2020)

Artikel: Le site archéologique du plateau des Frisses à Ayent/Argnou (Valais,

Suisse): occupations préhistoriques et ferme gallo-romaine

Autor: Paccolat, Olivier / Andenmatten, Romain / Curdy, Philippe

Kapitel: II: Les secteurs de fouille

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1052842

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

II. LES SECTEURS DE FOUILLE



Fig. 10 – Plan cadastral avec les parcelles prospectées positives (vert) et négatives (beige).

Sur l'ensemble des parcelles construites depuis 2002, sept ont révélé la présence de vestiges archéologiques (**Fig.10**): quatre d'entre elles sont situées sur l'épaulement du plateau, dans la partie sud-ouest (Aymon 2003, Gandolfi 2009, Quarroz 2013, Mathier 2019), les trois autres s'étageant dans le versant orienté vers la vallée de la Lienne (Joliat 2006, Délitroz 2008 et Bollenrucher 2010).

La conservation des vestiges est tributaire de leur emplacement sur le plateau et de la sédimentation qui les a recouverts. Ainsi les restes archéologiques en bordure sud du plateau (Aymon 2003) où affleure le rocher ont été érodés. Le même constat s'impose pour les vestiges en bordure du talweg fossile (Joliat 2006, Bollenrucher 2010), qui ont été fortement arasés par des colluvionnements successifs. En revanche les structures au centre du plateau (Délitroz 2008, Gandolfi 2009), scellées par des sédiments moins érosifs, sont mieux conservées.

II.1 TRANCHÉES 2002 (AF02)

Les travaux exploratoires nécessités par l'équipement en routes et en canalisations du plateau des Frisses se sont déroulés du 23 au 30 avril 2002³² (Fig. 11); ils ont permis dans un premier temps l'observation rapide de toutes les coupes de terrain visibles, avec des nettoyages ponctuels de certains tronçons. Sur cette base, six profils, particulièrement intéressants par la succession des structures et des couches, ont été rectifiées et documentées au sud-ouest et au centre du plateau (CP1 à CP6, Fig. 12). Trois autres coupes (CP7, CP8 et CP9) ont également été analysées dans la partie orientale du secteur, l'une en bordure de la route d'accès (CP7), les deux autres à l'occasion de tranchées ouvertes pour des raccordements au réseau d'eau. Plusieurs périodes d'occupation ont pu être identifiées. Les plus anciennes sont datées de l'âge du Fer (C) ou antérieurement (A), les autres sont d'époque romaine (B, D).

PARTIE SUD-OUEST DU PLATEAU (CP1 À CP6)

À proximité de la route (CP1 à CP3), la puissance des couches déposées sur le socle rocheux atteint 0,30 à 0,40 m tandis que dans la pente (CP4 et CP5, profils ouest et est de la tranchée), les niveaux atteignent jusqu'à 1 m d'épaisseur. Des maçonneries et la démolition d'un bâtiment romain ainsi que du mobilier sont apparus dans les différentes coupes de terrain (**B**) directement sous la terre végétale et les colluvions. D'est en ouest (CP1 à CP3), ces vestiges sont attestés sur une quinzaine de mètres. Vers l'aval (CP4 et CP5), ils

Fig. 11 – Le plateau des Frisses lors des travaux de 2002. Vue depuis le nord.

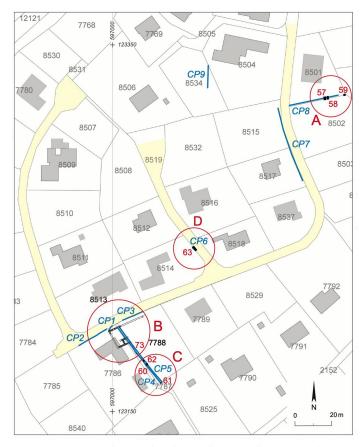


Fig. 12 – Interventions de 2002 dans les tranchées pour l'équipement du plateau (jaune). Vestiges et coupes documentées (CP). A : murs pré ou protohistorique, B : bâtiment romain, C : structures de l'âge du Fer, D : fosse romaine.

sont observés jusqu'au voisinage d'une fosse (73) de grand diamètre (1,40 m); elle livre du mobilier romain (faune et céramique) dans un sédiment charbonneux. Au nord-est (CP6), une fosse isolée avec du mobilier romain (63, diam. 2 m, prof. 0,30 m) est également apparue dans l'une des coupes en bordure de la route (**D**). À la suite de ces découvertes, une surface a été dégagée afin d'appréhender le plan du bâtiment romain³³.

³² Ces travaux ont été assurés par le bureau ARIA SA à Sion. MARIÉTHOZ 2002 ; Vallesia 2003, p. 477.

Voir infra, chap. II.2 Maison Aymon 2002-2003 (AF02, AF03).

Dans la partie sud de la tranchée (CP4 et CP5, **C**), en contrebas du bâtiment romain, deux empierrements (**60**, **61**) et un foyer (**62**) sont repérés sous les niveaux de démolition de l'édifice. Du mobilier ainsi qu'une analyse au radiocarbone datent ces vestiges de l'âge du Fer³⁴.

PARTIE NORD-EST DU PLATEAU (CP7 À CP9)

La partie nord-est du plateau comprend en son centre un vallon fossile. Observée perpendiculairement à la pente sur le profil en bordure amont de la route d'accès (CP7), la séquence sédimentaire reposant sur le rocher altéré et sur la moraine est ici plus épaisse. Elle révèle une succession de dépôts limoneux relativement fins dont certains ont livré des fragments de tessons modelés d'époque pré- ou protohistorique. Aucune structure particulière n'est apparue à cet endroit

Deux autres tranchées pratiquées pour des canalisations ont été documentées rapidement, l'une perpendiculaire et en aval de la route d'accès (CP8), la seconde légèrement plus en amont (CP9). Dans la première (A), trois murets de pierres sèches ont été repérés. Un seul traverse la tranchée de part en part (59), les deux autres (57, 58) semblant former un angle qui a été détruit par la pelle mécanique. Tous sont composés de grandes pierres sans liant. La présence de tessons de céramique grossière et modelée dans la couche scellant le niveau de construction de ces structures indique une datation au sein de l'âge du Fer, voire antérieure. Ces structures n'ont pu être corrélées avec les niveaux observés en bordure de la route d'accès (CP7). Un tesson protohistorique est également apparu dans la seconde tranchée, demeurée sans véritable analyse (CP9).

II.2 MAISON AYMON 2002-2003 (AF02, AF03)

En 2002-2003, deux interventions successives se sont déroulées sur l'emprise de la maison Aymon (voir **Fig.10**, **B** et **C, Fig.13**). Elles ont permis de mettre au jour un bâtiment d'époque romaine (2°-4° s. apr. J.-C.) ainsi que de rares vestiges de l'âge du Fer apparus en aval, dans la tranchée exploratoire Tr3 effectuée en 2002³5. La découverte dans la démolition de l'édifice en 2003 d'une inscription en caractère lépontique vient corroborer l'existence d'une occupation protohistorique dans le secteur³6.

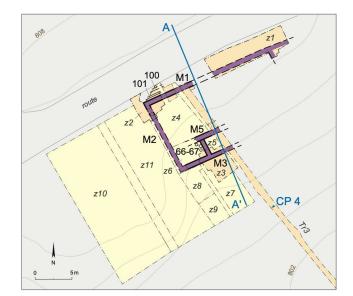


Fig.13 – Maison Aymon (2002-2003). Plan des interventions. En beige, surfaces ouvertes en 2002. Situation de la coupe A-A' (Fig.16).

PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX (2002)37

Sur la base des observations préliminaires, une brève intervention archéologique est planifiée pour préciser la nature et l'extension des vestiges repérés. Effectuée du 6 au 15 mai 2002³⁸, elle se limite aux relevés des coupes stratigraphiques ainsi qu'à la fouille des trois zones les plus riches en vestiges. Directement menacées par les travaux, les deux premières (21 et 22) sont sur le tracé de la route d'accès (**Fig.14**), la troisième (23) le long de la tranchée nord-sud (Tr3).

Les murs observés appartiennent au bâtiment gallo-romain ; d'une longueur d'au moins 20 m sur son axe ouest-est pour une largeur nord-sud de 11 m, sa surface atteint au minimum 200 m². D'autres structures, postérieures au bâtiment



Fig. 14 – Maison Aymon. Surface ouverte en 2002 en bordure de la route d'accès (zone 2). Le mur M1 du bâtiment a été recoupé par la tranchée nord-sud (Tr3). Vue depuis le nord.

 $^{^{\}rm 34}$ $\,$ Voir $\it infra,$ chap. IV Occupation diffuse au Second âge du Fer.

³⁵ Voir supra chap. II.1 Tranchées 2002.

³⁶ Voir *infra*, chap. IV.2 L'inscription en caractère lépontique.

PACCOLAT, BOUDRY 2002; Vallesia 2003, pp. 477-482.

Fouilles du bureau TERA: Olivier Paccolat (coordination), Charles Boudry (archéologue responsable de la fouille), Pascal Gibut (archéologue), Muslum Coban (fouilleur), Flamur Dalloshi (fouilleur).

romain, sont également apparues : il s'agit de deux murets maçonnés d'un canal (100, larg. 0,50 m) ainsi qu'un fossé de même orientation (101) aménagés dans la partie amont de la parcelle.

SECONDE PHASE DES TRAVAUX (2003)³⁹

En 2003, le projet de construction d'une villa familiale (maison Aymon) à l'emplacement du corps de bâtiment romain a motivé une intervention archéologique plus importante. La fouille s'est déroulée du 17 février au 3 mars 2003 avec une équipe composée en moyenne de cinq personnes⁴⁰. Les travaux, commencés avec une couche de neige d'une quarantaine de centimètres tombée peu avant le début de la fouille, se sont heureusement terminés avec des conditions météorologiques extrêmement clémentes pour la saison. La surface explorée, de 400 m² environ (Fig. 15), est située immédiatement à l'ouest de la tranchée nord-sud creusée lors des



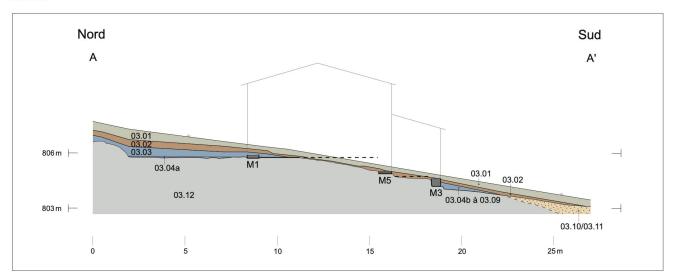
Fig. 15 – Maison Aymon. Chantier en cours de fouille (2003). Vue depuis le nord-est.

travaux de 2002 (Tr3, CP4) et englobe deux des trois zones de fouille ouvertes l'année précédente (z2 et z3). Toute la surface a été décapée à la pelleteuse jusqu'au sommet des niveaux archéologiques puis ensuite fouillée manuellement. L'essentiel des vestiges est apparu dans le tiers oriental de la surface ouverte, le rocher affleurant directement sous l'humus à l'ouest. Le plan du bâtiment romain proposé l'année précédente a pu être ainsi confirmé.

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET CONSERVATION DES VESTIGES

Le contexte sédimentaire de la zone fouillée est influencé par la présence du rocher et par la pente relativement prononcée du versant à cet endroit (env. 16% : 3 m de dénivelé sur une longueur de 18 m). Dans toute la partie amont, la roche affleure sous la surface actuelle et émerge par endroit à nu en dehors de la zone explorée ; elle a de ce fait été entaillée et nivelée pour asseoir la façade arrière du bâtiment romain. En aval, elle accuse un fort pendage (z4) pour disparaître sous un dépôt morainique en contrebas du bâtiment (z7).

La séquence stratigraphique n'est pas uniforme. Dans la partie amont de l'édifice, elle a une puissance de 0,15 à 0,30 m sous les colluvions et l'humus, tandis qu'elle atteint de 0,30 à 0,50 m dans la partie en aval (Fig.16). Les niveaux archéologiques conservés en amont (z2) se composent de lambeaux de démolition (03.04a) et d'une couche « rapportée » (03.03) contenant de nombreux éléments de destruction du bâtiment (pierres, tuiles, tubuli, etc.). À cet endroit, il ne subsiste du mur amont de l'édifice (M1) qu'un seul lit de pierres, voire seulement son négatif taillé dans la roche. En aval, plus aucun niveau archéologique n'est conservé là où la pente devient sensible. Seules les maçonneries ancrées dans le rocher (M3 et M5) et les structures en creux (65 à 67) ont



³⁹ PACCOLAT, GUEX 2005; *Vallesia* 2004, pp. 383-384.

Fig. 16 – Maison Aymon. Coupe stratigraphique schématique (A-A'). Situation, voir **Fig. 13**, vue depuis l'ouest. **03.01**: humus, **03.02**: colluvions, **03.03**: démolition « rapportée », **03.04**: démolition, **03.04b** à **03.09**: occupations, **03.10**, **03.11**: moraine, **03.12**: rocher.

Fouilles du bureau TERA: O. Paccolat (coordination), M.-P. Guex (archéologue, responsable de la fouille), J.-C. Moret (archéologue), A. Pignolet (dessinateur), J. Philippoz (fouilleur), M. Coban (fouilleur).

résisté à l'érosion dans les secteurs z4 - z6. Certains murs (M2) ont été partiellement voire totalement arasés. Dans la partie aval (z3, z7 - z9), le terrain moins en pente favorise la conservation des niveaux archéologiques qui comportent plusieurs couches d'occupation et de démolition (03.05, 03.07, 03.09).

La séquence stratigraphique présente, de bas en haut, la succession suivante (Fig. 17):

- Le rocher: Le socle rocheux (**03.12**) sur lequel est fondé le bâtiment romain est visible sur les trois quarts nord (amont) de la parcelle. Dans cette partie, les niveaux romains le recouvrent directement, tandis qu'au sud (aval) il est surmonté par une moraine jaunâtre.
- La moraine: Les dépôts tardiglaciaires de coloration jaune clair à vert (**03.11**) forment le substrat de la séquence romaine dans la partie sud et constituent également le niveau d'insertion des structures protohistoriques attestées en contrebas dans la tranchée Tr3. Leur sommet est marqué par un niveau un peu plus graveleux, de couleur brun clair à vert (**03.10**).
- La séquence romaine : L'occupation romaine est constituée au nord par un faible niveau de démolition (**03.04a**), surmonté directement par une couche de démolition « rapportée » (**03.03**), et au sud par une succession d'occupations et de remblais (**03.05** à **03.09**), scellés par la démolition et l'arasement final du bâtiment romain (**3.04b**).
- La séquence post-romaine : L'occupation romaine est recouverte par des colluvions brunâtres avec des graviers (3.02) sur lesquelles se développe l'humus actuel des prairies (3.01).

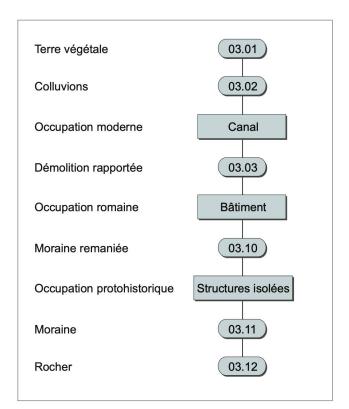


Fig. 17 – Maison Aymon. Diagramme chrono-stratigraphique simplifié.

II.3 MAISON JOLIAT 2006 (AF06)

En 2006, une maison familiale est construite dans la partie nord-est du plateau des Frisses (voir **Fig.10**, **E**, **Fig.18**). La fouille révèle la présence d'une série de structures en creux (fosses et trous de poteau) datant de l'âge du Bronze⁴¹.



Fig. 18 – Maison Joliat. Chantier en cours de fouille (2006). Vue depuis le nord-ouest.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Suite à la découverte de deux trous de poteau et d'une fosse dans une tranchée exploratoire ⁴², une courte intervention est planifiée du 21 septembre au 4 octobre 2006 pour répondre à l'urgence des travaux⁴³. La fouille, d'environ 250 m², s'est concentrée sur deux zones en particulier (**Fig.19**, Z1 et z2), l'excavation pour la maison n'atteignant pas ailleurs les vestiges archéologiques. L'intervention a permis le relevé en plan des structures, leur fouille partielle et la documentation des profils autour du chantier afin d'assurer la corrélation des niveaux.

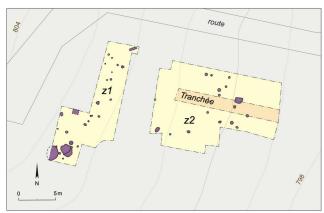


Fig. 19 - Maison Joliat (2006). Plan des vestiges et des zones de fouille.

¹ TAILLARD, PACCOLAT 2008; Vallesia 2007, pp. 391-392.

⁴² Les vestiges dans la tranchée ont été repérés alors que les travaux d'excavation en vue de la construction de la maison familiale avaient déjà débuté!

Fouilles du bureau TERA: O. Paccolat (coordination), P. Taillard (archéologue, responsable de la fouille), A. Pignolet (dessinateur), M. Coban (fouilleur), A. Lüthi (fouilleuse), M. Roth (fouilleur).

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET OCCUPATIONS

Le seul horizon archéologique apparu comprend une série de structures en creux (fosses et trous de poteau) de l'âge du Bronze ancien ; elles présentent entre elles une chronologie relative (jusqu'à quatre phases). Fortement érodées, ces structures sont scellées par une succession sédimentaire (jusqu'à 1 m) composée pour l'essentiel d'apports de colluvions.

La séquence stratigraphique comprend de bas en haut les niveaux suivants (Fig. 20, Fig. 21):

- Le substrat morainique : Les premiers dépôts observés sont constitués par la moraine (**06.10**) de couleur jaune clair dont l'épaisseur maximale est de 0,70 m. Le socle rocheux n'a été atteint en aucun endroit.
- *Un sol*?: Le sommet de la moraine est formé par une couche limoneuse homogène rougeâtre tachetée de gris (**o6.09**), d'une épaisseur de 0,15 m, qui pourrait correspondre à un

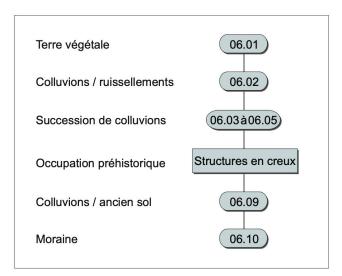


Fig. 20 – Maison Joliat. Diagramme chrono-stratigraphique simplifié.

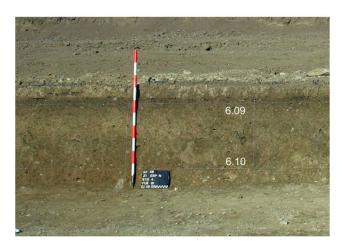


Fig. 21 – Maison Joliat. Profil ouest de la zone 2. La base de la séquence est constituée par la moraine (06.10). Le niveau plus foncé au sommet de la stratigraphie marque l'insertion des structures de l'âge du Bronze, directement au-dessus d'un ancien sol (06.09). Vue depuis l'est.

- sol ; les structures archéologiques sont insérées à partir de ce niveau
- L'horizon du Bronze ancien: Les structures découvertes s'intercalent entre plusieurs colluvions grisâtres à brunâtres avec des intercalations de couleur rougeâtre (**o6.06** à **o6.08**), réparties sur l'ensemble de la surface et d'une épaisseur maximale de 0,45 m.
- Le sommet de la séquence : Une série de colluvions scelle l'horizon préhistorique (**o6.03** à **o6.05**). Cette sédimentation, d'une épaisseur de 0,70 m, se compose de graviers, de gravillons et de pierres, prises dans une matrice limoneuse à dominante brune. Aucun vestige ni mobilier n'est apparu dans ces dépôts. Le sommet de la séquence est formé par des colluvions/ruissellements (**o6.02**) et par l'humus actuel (**06.01**).

II.4 MAISON DÉLITROZ 2008-2009 (AF08)

En 2008, une nouvelle maison familiale est projetée à l'extrémité sud-est et légèrement en contrebas du plateau des Frisses (voir **Fig.10**, **F**). L'intervention archéologique qui en découle a révélé l'existence d'une aire cultuelle d'époque romaine des 2^e et 3^e siècles après J.-C., composée de 28 fosses à offrandes incinérées⁴⁴ (**Fig.22**).

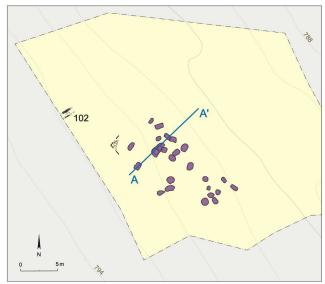


Fig. 22 – Maison Délitroz (2008). Plan des vestiges et situation de la coupe A-A' (voir **Fig.26**).

DÉROUI EMENT DES TRAVAUX

La découverte de l'aire cultuelle survient le 11 novembre 2008 lors des sondages de contrôle de la parcelle. L'apparition à une faible profondeur (0,50 m) de grandes taches

Vallesia 2009, pp. 439-440.

charbonneuses contenant du mobilier d'époque romaine rend nécessaire une intervention de plus grande envergure. Dans la foulée, un décapage de surface à la pelle mécanique est effectué sur toute la parcelle jusqu'au niveau d'apparition des fosses (Fig. 23). Une trentaine de structures regroupées sur environ 200 m² (20 x 10 m) est ainsi dégagée. La campagne de fouille s'est déroulée entre novembre 2008 et février 2009 avec une équipe de 5 personnes en moyenne⁴⁵. Elle a été quelque peu mouvementée en raison de conditions météorologiques capricieuses.



Fig. 23 – Maison Délitroz. Décapage du terrain à la pelle mécanique jusqu'à l'apparition des fosses, marquées par des tâches charbonneuses. Vue depuis le nord.



Fig. 24 – Maison Délitroz. Fosses en cours de dégagement à l'extérieur de la tente de protection. Vue depuis le nord-ouest.

- Dans un premier temps, entre le 13 et le 28 novembre, la fouille d'une partie des tombes s'est effectuée en plein air grâce aux conditions météorologiques favorables, tandis qu'une petite tente (8 x 6 m) est installée pour protéger les vestiges les plus importants (Fig. 24). Elle a été interrompue

- Un nouvel abri en tubulure plus résistant, de 22 par 12 m, est ensuite mis en place. Les travaux reprennent le 12 décembre par une journée de déneigement de la surface à l'intérieur de la tente. Une seconde tempête de foehn le weekend du 13 et 14 décembre nécessite la réfection de l'abri. Les investigations ont ensuite pu se dérouler normalement jusqu'au 12 janvier 2009 avec une pause d'une semaine durant les fêtes de fin d'année.

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET STRUCTURES

Le niveau d'apparition des dépôts d'offrandes se trouve à environ 0,50 m de profondeur en moyenne par rapport au niveau du terrain actuel (Fig. 25, Fig. 26). Les fosses sont implantées dans des colluvions (08.03) reposant directement sur le substrat morainique jaunâtre (08.04) ou sur le rocher (08.05). Ce dernier affleure seulement dans la partie sudouest (amont) de la parcelle ; il disparaît sous les colluvions et le substrat morainique, bien plus épais (1,50 m) vers le nord-est (aval). Le niveau d'insertion des fosses n'est plus conservé. Le terrain antique est recouvert par des dépôts de limon brun d'une épaisseur d'environ 0,15 m, interprétés comme des débordements de bisse (08.02). L'humus actuel (08.01) recouvre directement ces dépôts sur une épaisseur de 0,35 m environ.

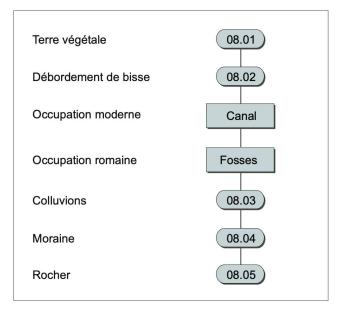


Fig. 25 – Maison Délitroz. Diagramme chrono-stratigraphique simplifié.

une première fois à l'extérieur le 24 novembre par d'importantes chutes de neige (0,40 m), puis le 28 novembre par une violente tempête de foehn qui détruit la tente de protection, mettant un terme provisoire aux travaux archéologiques ; certaines fosses en cours de fouille sont alors endommagées (en particulier F9).

Fouilles du bureau : O. Paccolat (coordination), M.-P. Guex (archéologue, responsable de la fouille), J.-C. Moret (archéologue), P. Taillard (archéologue), M. Moret de Morsier (dessinatrice), M. Gex (fouilleur), S. Providoli (fouilleuse), R. Andenmatten (fouilleur).

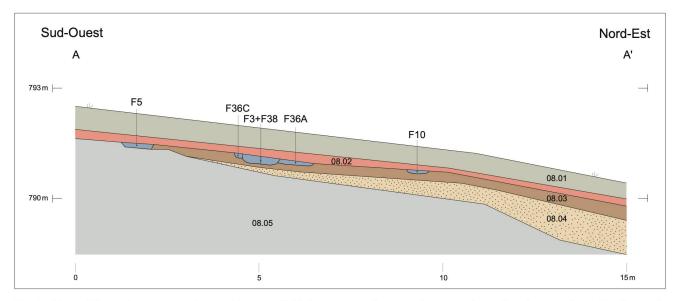


Fig. 26 – Maison Délitroz. Coupe stratigraphique schématique (A-A'). Situation, voir Fig. 22, vue depuis le sud-est. 08.01 : humus, 08.02 : débordement de bisse, 08.03 : colluvions, 08.04 : moraine, 08.05 : rocher.

Les dépôts d'offrandes sont regroupés sur un léger replat naturel dans la partie amont de la parcelle ; il est souligné par une rupture de pente puis par une déclivité assez forte du terrain vers l'aval. Bien qu'il existe une chronologie relative entre certaines fosses, toutes les structures apparaissent au même niveau. Dans la partie nord-ouest, deux murets de pierres sèches parallèles (102), constituent les bordures empierrées d'un ancien lit de bisse. Son remplissage est constitué de silts. Il s'agit d'une structure récente, même si son insertion stratigraphique correspond à celle des fosses puisqu'il est scellé par les dépôts de bisses (08.02).

II.5 MAISON GANDOLFI 2009 (AF09)

En 2009, un nouveau projet de villa familiale, situé au nord des fouilles de 2003 (**B**), fait l'objet d'un suivi archéologique (voir **Fig.10**, **G**). L'intervention révèle l'existence de deux dépendances de l'établissement romain⁴⁶ (**Fig.27**, **Fig.28**). Un niveau érodé plus ancien, non daté mais vraisemblablement préhistorique, a également été repéré à la surface de la moraine.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Dans une phase préliminaire, un sondage exploratoire (2 x 1 m) est ouvert le 18 mars pour une première estimation de la séquence stratigraphique. La découverte d'une terrasse associée à une couche anthropique contenant du mobilier d'époque romaine motive la mise en place d'une intervention



Fig. 27 – Maison Gandolfi. Chantier en cours de fouille (2009). Les structures en creux du canal (à gauche) et des dépendances (à droite) se marquent dans le terrain par un remplissage grisâtre. Vue depuis le sud.

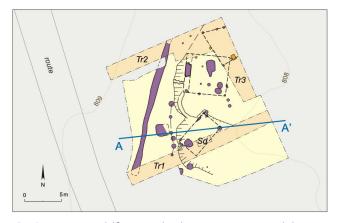


Fig. 28 – Maison Gandolfi (2009). Plan des vestiges et situation de la coupe A-A' (Fig. 30).

⁴⁶ PACCOLAT, MORET 2010 ; Vallesia 2010, pp. 303-305.

archéologique du 6 au 30 avril 2009 avec une équipe composée en moyenne de 4 personnes⁴⁷. La zone explorée est de 350 m² environ.

La surface est décapée à la pelleteuse jusque sur les niveaux romains. Deux tranchées orientées d'est en ouest (Tr1 et Tr2) sont creusées dans le sens de la pente pour préciser l'extension de la terrasse romaine. Une troisième tranchée (Tr3), ouverte dans un second temps le long de la limite orientale de la parcelle, révèle l'existence d'un horizon d'occupation beaucoup plus ancien, constitué d'une série de trous de poteau implantés dans les dépôts morainiques. Au terme des travaux, toute la surface est décapée jusqu'au niveau du substrat morainique pour contrôler la présence éventuelle d'autres structures en creux d'époque pré- ou protohistorique.

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET OCCUPATIONS

La zone explorée, qui abritait des prairies sèches jusqu'au 21° siècle, est située sur le plateau, à l'arrière du bâtiment en maçonnerie fouillé en 2002/2003. Toutes les couches présentent un pendage général peu accusé vers le nord-est (9%), sans perturbation ni décrochement majeur. On remarque toutefois une différence notable entre le sud et le nord de la surface. Du côté sud (Tr1), un replat naturel s'étend jusqu'au rebord méridional du plateau. Encore perceptible dans la topographie actuelle, il s'explique par un affleurement du socle rocheux qui forme un épaulement aplati. Dans l'angle nord de la zone fouillée (Tr2), la reprise du pendage des couches suggère l'existence d'une rupture de pente en sous-sol. Ce décrochement correspond probablement à la limite orientale de l'épaulement rocheux et à la bordure d'un talweg fossile⁴⁸.

- Le substrat morainique : Le socle rocheux n'a pas été atteint par les travaux. La base de la séquence observée est constituée par des dépôts morainiques (**09.08**) de coloration jaune clair.
- L'horizon archéologique ancien : Les aménagements anthropiques les plus anciens apparaissent directement au contact de la moraine. Cette occupation pré- ou protohistorique, mal conservée, n'est matérialisée que par des structures en

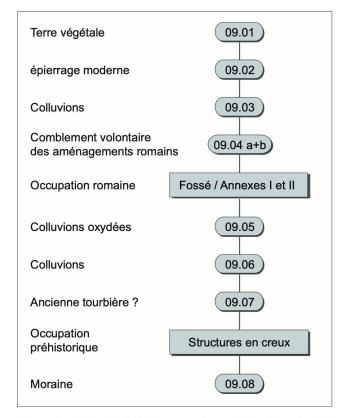


Fig. 29 – F29 Maison Gandolfi. Diagramme chrono-stratigraphique simplifié.

Fouilles du bureau TERA: O. Paccolat (coordination), J.-C. Moret (archéologue, responsable du chantier), M. Gex (fouilleur), F. Maret (fouilleur), B. Lopez, M. Gündogdü (ouvriers), N. Hess (stagiaire).



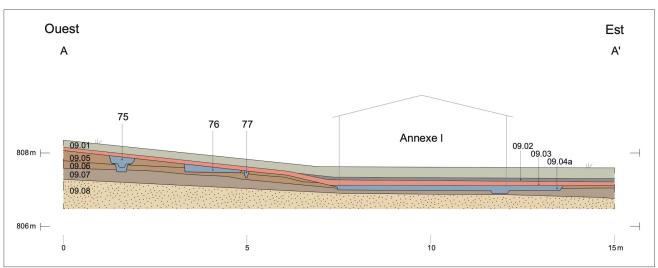


Fig. 30 – Maison Gandolfi. Coupe stratigraphique schématique (A-A'). Situation, voir Fig. 28, vue depuis le sud-est. 09.01 : humus, 09.02 : épierrage moderne, 09.03 : colluvions, 09.04 : comblement de l'annexe I, 09.05 : colluvions oxydées, 09.06 : colluvions, 09.07 : ancienne tourbière, 09.08 : moraine.

La séquence stratigraphique de référence est relativement simple. Les principales unités sédimentaires sont décrites selon la chronologie de leur dépôt (Fig. 29 à Fig. 31):

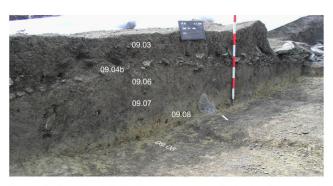


Fig.31 – Maison Gandolfi. Profil sud de la tranchée Trı (extrémité ouest). 09.03 (colluvions), 09.04b (comblement Annexe I), 09.06 (colluvions), 09.07 (ancienne tourbière?), 09.08 (moraine). Vue depuis le nord.

creux ; les niveaux contemporains sont entièrement érodés. Les négatifs sont scellés par un niveau tourbeux sans lien direct avec cette occupation.

- Une ancienne zone de tourbière : Les dépôts organiques et humifères signalent un sol enfoui de type tourbière (**09.07**). Ils présentent une texture argileuse et grasse, avec une coloration brun-noir à brun caramel caractéristique d'une décomposition végétale en milieu humide anaérobie. Cette couche a une épaisseur moyenne de 0,40 m sur le replat (Tr1), mais s'amincit vers le nord (0,20 m en Tr2) et le nordest (0,10 m en Tr3) du fait de l'inflexion du socle rocheux.
- Les colluvions d'époque préromaine : Entre la surface de l'ancienne tourbière et le niveau de la terrasse romaine, des colluvions fines peu épaisses sont intercalées (0,10 à 0,20 m). La partie inférieure de ces colluvions (**09.06**) a fortement érodé et perturbé la surface des niveaux tourbeux, en amalgamant des éléments organiques arrachés. Elle présente donc une texture et une coloration changeante ; la partie supérieure (**09.05**), constituée de limon graveleux brunâtre, a un aspect brunâtre plus homogène.
- L'occupation romaine: Creusée dans la pente, la terrasse romaine est située à seulement 0,40 m sous le niveau du terrain actuel (Tr1). Lors de son abandon, elle a été comblée par des sédiments brun foncé et caillouteux de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur, contenant une grande quantité de mobilier (09.04a+b).
- La séquence post-romaine : La sédimentation postérieure à l'époque romaine est peu épaisse (0,40 m). Elle est formée de colluvions (09.03) et d'un niveau de cailloutis (09.02) pouvant correspondre à des travaux d'assainissement afin d'installer des prairies de fauchage à l'époque médiévale ou moderne.
- Les prairies récentes: Le sommet de la séquence correspond à une couche de terre végétale peu épaisse et non litée (0,10 à 0,15 m) qui ne présente pas les caractéristiques habituelles des débordements de bisse. Cet humus sommital (**09.01**) résulte probablement d'une simple exploitation des prairies sèches, sans apport hydraulique. Il est impossible de dater cette exploitation pastorale qui pourrait couvrir toute la période médiévale et moderne.

II.6 MAISON BOLLENRUCHER 2010 (AF10)

En 2010, une nouvelle maison (voir **Fig. 10**, **H**) est construite directement en aval des fouilles de 2006 (maison Joliat, **E**) et à proximité des murets de pierres sèches repérés en 2002 (**A**). Les fouilles ont permis de mettre en évidence la limite orientale d'une terrasse dans le prolongement de l'habitat préhistorique découvert en 2006⁴⁹ (**Fig. 32**).



Fig. 32 - Maison Bollenrucher (2010). Plan des vestiges.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Deux sondages à la pelle mécanique sont effectués le 19 octobre 2010 pour l'estimation de la séquence archéologique. La découverte d'une fosse (45) aux caractéristiques proches de celles mises au jour dans le cadre de l'intervention de 2006 motive une brève intervention du 20 au 22 octobre, ce dans de bonnes conditions météorologiques et avec une équipe de deux personnes⁵⁰. Un décapage à la pelle mécanique est pratiqué sur l'ensemble de la surface jusqu'au niveau fini de la future villa (Fig. 33). Les travaux se sont limités



Fig. 33 – Maison Bollenrucher. Chantier en fin de fouille. On distingue au centre l'un des chenaux anciens (oxydation). Les vestiges archéologiques (45) sont conservés uniquement dans l'angle nord-ouest de l'excavation (en haut à droite). Vue depuis le sud-est.

⁴⁹ PACCOLAT, ANDENMATTEN 2010; Vallesia 2010, p. 306.

⁵⁰ Fouilles du bureau TERA: O. Paccolat (coordination), F. Maret (archéologue), R. Andenmatten (fouilleur).

à un nettoyage en plan et au relevé des coupes de terrain sur environ 200 m² dans le tiers amont de la construction, la partie aval n'étant pas menacée par le projet.

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET OCCUPATIONS

La parcelle présente un pendage général en direction de la vallée de la Lienne avec des ruptures de pente marquée en limites ouest (amont) et est (aval). Des dépôts naturels érosifs ont fortement arasé les niveaux archéologiques. Un chenal torrentiel (10.03) récent recoupe toute la séquence y compris la moraine glaciaire.

La séquence stratigraphique, épaisse de 1,20 m, se présente de bas en haut de la manière suivante (Fig. 34) :

- Le substrat morainique : Le socle rocheux n'a pas été atteint. La base de la séquence observée est constituée par des dépôts morainiques sableux, de coloration gris clair à verdâtre (10.07). Une couche de substrat altéré constituée de graviers et de sable de couleur gris, rouille et noir recouvre par endroit la surface de la moraine.
- Les chenaux anciens : La moraine glaciaire ainsi que le substrat altéré sont érodés par deux chenaux torrentiels anciens dans la partie nord du site ; orientés ouest-est ils livrent des dépôts torrentiels polyphasés. Le plus petit (10.06a) est observé dans l'angle nord-ouest de la fouille. Le second (10.06b, larg. 7 m env., prof. 0,65 m) traverse le centre de la parcelle. Le sommet de leurs comblements est constitué par une sédimentation limoneuse compacte de couleur brune caractéristique d'une tourbière.

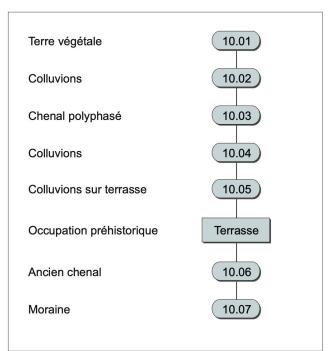


Fig. 34 – Maison Bollenrucher. Diagramme chrono-stratigraphique simplifié.

- L'horizon archéologique : Aménagée dans les chenaux et la moraine, une terrasse quasiment sans pendage est observée sur environ 3 m d'ouest en est sur le tiers amont du chantier. Le substrat présente en aval une rupture de pente plus importante marquant la limite de la terrasse.
- Les colluvions scellant la terrasse : Ces colluvions graveleuses à matrice limoneuse brun foncé (10.05), d'une épaisseur de 0,30 m, contiennent des fragments de céramique protohistorique et des nodules de charbons de bois.
- Les colluvions et le chenal postérieurs : Des colluvions de limon brun gris à brun, légèrement graveleux (10.04), d'une épaisseur de 0,25 m, recouvrent le niveau précédent. Un important chenal torrentiel (10.03, larg. 5,50 m, prof. 0,80 m), situé dans la moitié sud de la fouille, recoupe toutes les couches jusqu'à la moraine. Des colluvions associées participent également à ce phénomène d'érosion.
- L'humus : Le sommet de la séquence est constitué par des colluvions (10.02) et par la terre végétale actuelle, épaisse de 0,30 à 0,40 m (10.01).

II.7 MAISON QUARROZ 2013 (AF13)

En 2013, une nouvelle maison familiale est construite à l'est des maisons Aymon (voir **Fig.10**, **A**) et Gandolfi (**G**), à proximité de la fosse romaine du 1^{er} siècle après J.-C. découverte lors des travaux préliminaires de 2002 (**D**).

Deux sondages sont réalisés par l'Archéologie cantonale le lundi 9 avril à l'emplacement du chantier de la maison, l'un dans la partie ouest, l'autre dans la partie centrale. À cet endroit, le rocher (13.04) est présent à environ 0,300,40 m directement sous des colluvions (13.02) et la terre végétale (13.01) (Fig.35). Au terme du décapage de la surface du rocher à la pelleteuse, un fond de cruche (Fig.36) déposé dans une fosse correspondant exactement au diamètre du vase, est découvert à 0,30 m de profondeur dans l'angle sud-est de la fouille. Dans ce secteur, le rocher disparaît sur



Fig. 35 – Maison Quarroz (2013). Le rocher affleure directement sous un niveau de colluvions et la terre végétale. Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 36 – Maison Quarroz. Le vase en terre cuite a été déposé dans une petite fosse en surface du rocher.

quelques mètres (faille ?) et un autre sédiment (moraine ? 13.03) forme l'encaissant du vase. Le récipient, très fragile, s'est complètement délité lors de son prélèvement. Il date du 1^{er} siècle après J.-C.

II.8 MAISON MATHIER 2019 (AYA19)

En mai 2019, une nouvelle maison familiale est projetée dans la partie sud-ouest du plateau des Frisses⁵¹, entre trois secteurs déjà explorées anciennement (AFo3, AFo9, AF13, voir **Fig. 10**, B, D, G). En l'absence de sous-sol, les travaux se sont limités à un dégagement superficiel du terrain (env. 200 m²), mettant en évidence le rocher sur une grande partie de l'excavation directement sous l'humus. La surveillance du terrassement a été réalisée par l'Archéologie cantonale, puis en raison de la découverte de mobilier en surface, une courte intervention a été planifiée du 9 au 13 mai 2019⁵².

Le soubassement rocheux (19.04), constitué de schistes érodés et surmonté localement par un dépôt morainique (19.03), n'a été repéré que dans la moitié ouest de la fouille. Du côté est, il se trouve à une plus grande profondeur et laisse la place à des colluvions (19.02) qui marquent la



Fig. 37 – Maison Mathier. Secteur en cours de fouilles. Au premier plan, les deux trous de poteau massifs d'époque récente (**104** à gauche, **105**). Vue depuis l'ouest.



Fig. 38 – Maison Mathier (2019). Plan des vestiges.

césure entre une occupation romaine diffuse sans véritable structure, et des vestiges d'époque récente formés par deux trous de poteau massifs (**Fig. 38, Fig. 37, 104, 105**). Les quelques tessons céramiques récoltés, datés des 3° et 4° siècles après J.-C., présentent un faciès en tous points semblables aux ensembles trouvés dans les chantiers voisins⁵³ (AFo3: horizon C, AFo9: comblement des dépendances⁵⁴).

⁵¹ MARET 2019.

Fouilles du bureau TERA: O. Paccolat (coordination), F. Maret (archéologue responsable), Manuel Andereggen (archéologue), Paulo Semedo et Pedro Nogueira (fouilleurs).

Découverts très peu de temps avant la finalisation de la monographie, ces quelques tessons ne sont pas intégrés dans l'étude générale du mobilier car ils n'apportent aucun élément typologique supplémentaire.

Voir infra, chap.V.2.7 et chap.V.3.6.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Le plateau des Frisses ne paraît pas avoir été occupé en continu. Les vestiges mis au jour sont échelonnés de la Préhistoire à nos jours mais sont séparées par des hiatus chronologiques relativement importants (Fig. 39). Les aménagements les plus anciens, datés de l'âge du Bronze ancien (entre 2200 et 1900 av. J.-C.), apparaissent directement au niveau de la moraine. Il semble ensuite y avoir une rupture dans l'occupation du plateau jusqu'à la Protohistoire (vers 300 - 200 av. J.-C.) ; de rares vestiges apparaissent alors en bordure sud du secteur. Au terme d'un nouveau hiatus au niveau du plateau, les vestiges romains sont représentés par deux fosses du 1er siècle après J.-C. et un établissement des 2e - 4^e siècles, comportant un bâtiment en maçonnerie, des dépendances en matériaux légers ainsi qu'une aire à vocation cultuelle. Entre les vestiges romains et la surface du terrain actuel, aucune trace archéologique significative n'est apparue à l'exception de deux petits canaux, d'un puits perdu et de quelques trous de poteau ; difficiles à dater, ils sont sans doute d'époque récente. Ce constat permet d'envisager une nouvelle rupture de l'occupation de l'époque romaine tardive à nos jours.

Occupation contemporaine (1900-2000 AD)					
hiatus					
Occupation romaine (50-350 AD)					
hiatus					
Occupation protohistorique (300-200 BC)					
hiatus					
Occupation préhistorique (2200-1900 BC)					

Fig. 39 – Occupations et hiatus dans l'histoire du plateau des Frisses.